

Priorité à l'éducation et aux services publics ?

Gabriel Attal en avait fait sa priorité. Michel Barnier l'a répété lors de son premier discours, l'école est la priorité des derniers gouvernements avec les services publics pour ce nouveau Premier ministre. Retour sur la priorité de la rentrée...

L'enquête de rentrée du SNES-FSU montre, comme l'année dernière, qu'il manque des personnels dans la majorité des établissements.

Ces manques concernent **TOUTES** les catégories avec des postes non pourvus et des heures non assurées : manque d'enseignant·es, manque de CPE, manque d'AESH, d'AED, de personnels de direction, de secrétaires, d'infirmières, assistantes sociales et de médecins scolaires.

Les données du rapport sur le budget 2023 montrent que le nombre de postes vacants a augmenté de 35 % entre les rentrées 2018 et 2023 et que la durée moyenne de vacance de poste a augmenté de 27 %.

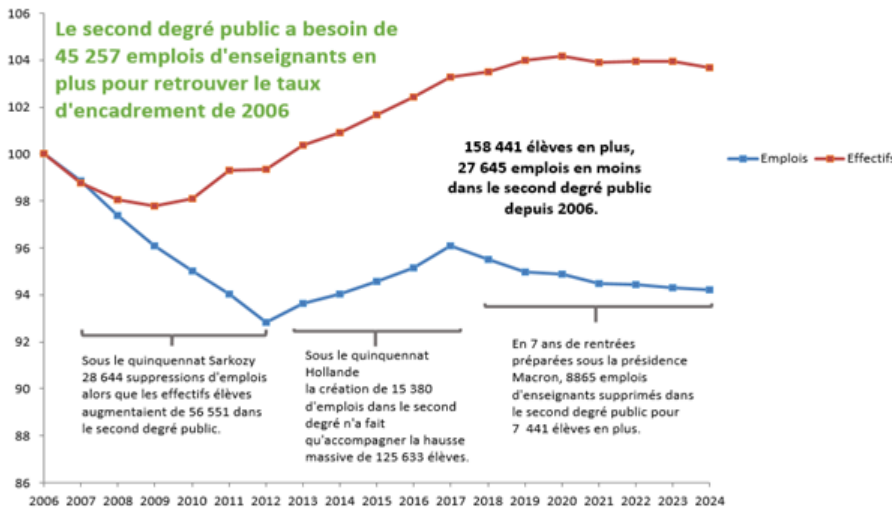
Les vrais chiffres de la rentrée

Au 5 septembre, dans

56%

des collèges et lycées :
il manque au moins un·e professeur·e

Une pénurie de personnels organisée



Alors que les effectifs n'ont cessé d'augmenter, les gouvernements successifs ont organisé la pénurie en :

- imposant toujours plus d'heures supplémentaires,
- diminuant drastiquement le nombre de TZR pour le remplacement (entre 2021 et 2023, les TZR sont passés de 839 à 556 et la baisse continue),
- provoquant la crise de recrutement (trop faible rémunération, condition de travail et baisse des postes aux concours),
- pressurant toujours plus les plus précaires (contractuel·les, AESH, AED...).

Conditions de travail, salaires, retraites : dégradation

Depuis 2010, le nombre d'élèves par classe en collège a augmenté de 1,3 et de 2,4 en lycée et, avec la réforme Blanquer et les groupes de niveau en collège, les heures à faible effectif (groupes, etc.) ont diminué.

Les mesures salariales (revalorisation du point d'indice, doublement de l'ISOE) ont été inférieures à l'inflation.

L'âge de départ à la retraite a été repoussé à 64 ans avec des pensions calculées sur des salaires qui baissent !

Et pour 2025, l'austérité ?

Michel Barnier annonce un budget d'austérité dont les premières victimes seront les services publics et ses agent·es.

Et dans l'éducation, ses proches ont déjà annoncé la couleur avec un projet de loi au Sénat :

- la contractualisation, le choix par les chef·fes d'établissement de TOUS les personnels et les pressions managériales qui vont avec,
- la bivalence pour les enseignant·es,
- et toujours plus de cadeau au privé.

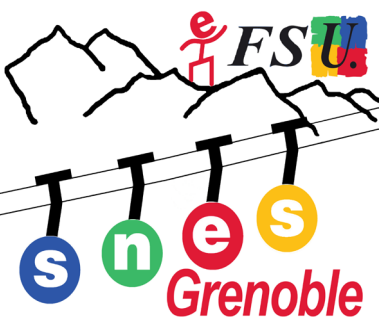


À l'appel de l'intersyndicale,
**Pour les salaires, les services publics,
l'abrogation de la loi retraites**



Le 1^{er} octobre en grève et manifestations pour nos droits !


lieux des manifestations et appels sur grenoble.snes.edu



Une autre École est possible. À nous d'imposer nos choix !


Le climat politique et les incertitudes à court terme ne doivent pas nous faire dévier de notre cap. Effectifs, collège, lycée, services publics, conditions de travail... Nous savons que d'autres choix sont possibles.

Baisser les effectifs par classe, une urgence !




La France se situe bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE (23 élèves par classe pour le 1^{er} cycle du secondaire). La baisse démographique ne doit certainement pas servir de prétexte à des suppressions de postes mais au contraire permettre de décharger les classes pléthoriques jusqu'à un maximum de 20 élèves par classe en collège (16 en éducation prioritaire) et 24 élèves en lycée (20 dans les lycées de l'éducation prioritaire), et non supprimer des postes. C'est une condition nécessaire pour que fonctionne l'École inclusive, tout comme recruter suffisamment d'AESH pour accompagner les élèves qui en ont besoin.

Contre le tri des élèves et le choc des savoirs, un collège pour toutes et tous



Le SNES-FSU revendique de nouvelles grilles horaires où le temps d'apprentissage (enseignement, accompagnement, remédiation...) peut être augmenté jusqu'à 32 heures par semaine afin de contrer les inégalités qui se creusent hors du temps scolaire et ceci sans augmentation des maxima de service des professeur-es. Des séances en classe dédoublée et/ou un volume horaire accru doivent être garantis pour chaque discipline. Des moyens dédiés et fléchés doivent permettre d'assurer, hors de toute concurrence, la diversité des langues et de financer les enseignements facultatifs.


Contre le lycée Blanquer et Parcousup, un autre lycée est possible



Il y a urgence à repenser toute l'architecture du lycée et les modalités des épreuves du baccalauréat. Le service public doit permettre à tous et toutes de poursuivre leur scolarité dans une des trois voies du lycée. Face au constat de la hiérarchie des voies dans le lycée actuel et aux défis climatiques, économiques et démocratiques, le SNES-FSU revendique l'accès pour toutes et tous à une culture commune générale, technologique et professionnelle.


Le baccalauréat doit retrouver sa valeur de diplôme national qui garantit l'accès à une formation publique de l'enseignement supérieur. Dans ce cadre, le lycée général et technologique doit être repensé : une organisation cohérente, préoccupée d'abord par la qualité des apprentissages, des contenus, et non par l'orientation et l'évaluation permanente, pour garantir une orientation choisie et le droit à la réussite dans une formation publique de l'enseignement supérieur.

L'argent public pour l'École publique !



Depuis deux ans, l'actualité ne cesse d'exhiber la réalité crue du financement public d'une école privée sous contrat ségrégative et anti-républicaine qui n'hésite pas à ne pas appliquer les textes. Pour le SNES-FSU, l'argent public réorienté vers la seule École publique laïque dans tous les territoires de la République permettra en particulier une gratuité complète effective pour l'ensemble des élèves, indépendamment de leur origine sociale et de diminuer la ségrégation socio-scolaire organisée par le privé sous contrat.

Conditions de travail, salaires, carrières, retraites




Le SNES-FSU revendique l'augmentation immédiate de 15 % de la valeur du point d'indice, du retour de son indexation sur les prix et la revalorisation des pensions.

Contre le piège de la CDIisation, le SNES-FSU revendique la création d'un corps de catégorie B pour les AESH, un plan pluriannuel de recrutement et des concours réversés pour les non-titulaires et AED.

Pour le SNES-FSU, tou-ttes les enseignant-es, PsyEN et CPE doivent bénéficier d'un abaissement de leur temps de travail et une augmentation de leur rémunération. **Toutes et tous agrégé-es !**

Le SNES-FSU s'oppose à l'allongement de la durée de cotisation pour la retraite et revendique l'accès pour toutes et tous la classe exceptionnelle.

De l'argent, il y en a !



Le coût annuel total des « niches » fiscales et sociales atteint plus de 200 milliards d'euros et les entreprises du CAC 40 ne cessent de battre des records avec 153,6 milliards d'euros de bénéfice.

Et commençons par supprimer le Pacte, le SNU...

**PORTONS NOS REVENDICATIONS LE 1^{er} OCTOBRE
ET CONTINUONS LA MOBILISATION POUR IMPOSER NOS CHOIX !**